

Paris, le 5 avril 2019

Objet : Intégrer l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire (OLC) pour la saison 2019/2020: auditions les mercredi 26 et jeudi 27 juin 2019, au Conservatoire de Paris

Chers musiciens,

L'Orchestre des Lauréats du Conservatoire (OLC) constitue le prolongement de la formation supérieure des instrumentistes issus des deux CNSMD.

Les missions confiées à l'OLC répondent aux besoins des classes de direction, d'orchestration, de composition et des métiers du son, ainsi qu'aux solistes pour leurs séances de travail et concerts.

L'OLC facilite la transition entre les années de formation au Conservatoire et celles d'insertion professionnelle.

L'OLC est encadré par une équipe artistique, administrative et technique :

- Bruno Mantovani, *directeur*
- Philippe Aïche, *directeur musical*
- Bénédicte Affholder-Tchamitchian, *chef du service production et apprentissage de la scène*
- Guy Boutteville, *administrateur de production, adjoint du chef de service*
- Bernard Renaudin, *chargé de production*
- Amandine Ribeol, *régisseuse d'orchestre*
- Christine Boisset, *secrétaire de production*

L'OLC recrute un effectif de musiciens à même de s'engager pour la saison entière.

Joint à ce courrier, vous trouverez le projet de la programmation de l'OLC pour la saison 2019-2020, sous réserve de modifications.

Cette saison représente environ 150 services (rémunération brute de 60 €/service), déclarés en heures, soit 12h [1 cachet] pour chaque journée à 2 services et 3 h pour les journées à 1 service.

Les postes à pourvoir :

CORDES – mercredi 26 juin

- deux ½ postes de violon solo
- 1 poste de chef d'attaque des 2nd violons
- 5 postes de violon
- 2 postes d'alto
- 1 poste de chef d'attaque, contrebasse
- 1 poste de contrebasse

VENTS et TIMBALE – jeudi 27 juin

- 1 poste de timbalier prenant percussions
- 1 poste de 2nd basson
- 1 poste de 1^{ère} trompette
- 1 poste de 2^{ème} trompette

Les auditions se déroulent au Conservatoire de Paris à partir de 9h, salle DUKAS (niveau -1) et possiblement en salle de percussions pour les timbales le jeudi 28 (salle C).

Les musiciens désirant postuler doivent être titulaires du Master, du DFS ou du DNESM depuis moins de huit ans ou doivent avoir accompli un cycle de perfectionnement ou accomplir actuellement un 3^e cycle au CNSMD de Paris ou de Lyon.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV, **au plus tard le vendredi 17 mai 2019** (voie postale ou email), à l'adresse suivante :

Conservatoire de Paris
Régie des orchestres
Bernard Renaudin
209 avenue Jean Jaurès
75019 Paris
brenaudin@cnsmdp.fr

Les précisions horaires pour les ordres de passage aux auditions vous seront envoyées après la date de réception des candidatures et seront affichées au Conservatoire.

Les musiciens engagés devront fournir un RIB, une copie de la carte de sécurité sociale et de la carte d'identité ; les musiciens ne faisant pas partie de l'Union Européenne (UE) devront également fournir une copie du titre de séjour en cours de validité les autorisant à travailler, une copie de l'acte de naissance traduit en français ainsi qu'une copie du passeport.

Par ailleurs, en fonction des programmes nécessitant des effectifs importants, des musiciens supplémentaires pourront être sollicités, sans pour autant être engagés pour la saison entière. Nous vous invitons à vous manifester en répondant à ce courrier.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de croire, chers musiciens, à notre considération la meilleure.

Bénédicte Affholder-Tchamitchian,
responsable du service production et
apprentissage de la scène



Philippe Aïche,
directeur musical



PJ : programme des auditions, planning de la saison